

Le PLR s'oppose à l'initiative Minder et approuve le contre-projet indirect

Thoune, 27 octobre 2012

Communiqué

Le PLR s'oppose à l'initiative Minder et approuve le contre-projet indirect

Large soutien pour un frein à l'endettement pour l'AVS et pour les impôts libérateurs

L'assemblée des délégués du PLR, réunie à Thoune, a aujourd'hui à la quasi-unanimité décidé de rejeter l'initiative Minder, jugée dommageable pour la Suisse, et soutient le contre-projet indirect. C'est également à une l'unanimité que les délégués ont adopté deux résolutions. La première plaide pour l'introduction d'un frein à l'endettement dans le cadre de l'AVS afin d'engager l'importante réforme de l'assurance sur la base d'un filet de sécurité. La seconde résolution concerne l'impôt libérateur, élément central de la „Weissgeldstrategie“ du PLR pour une place financière saine et forte. Un NON de l'Allemagne ne modifiera pas notre soutien à l'impôt libérateur.

Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* ne veut pas s'attaquer aux salaires abusifs avec des lois excessives au contraire du conseiller d'Etat Thomas Minder, qui a participé à un débat durant l'assemblée. Le contre-projet indirect est, quant à lui, plus adapté. Pas moins de 80% des revendications de l'initiative Minder sont contenues dans le contre-projet, toutefois en respectant la tradition juridique suisse. Les actionnaires ne doivent pas être contraints d'appliquer des lois plus durs. Ces éléments ont convaincu les délégués du PLR. Ils ont décidé de rejeter l'initiative par 236 voix et 8 oppositions ainsi que de soutenir le contre-projet indirect avec une majorité de 233 voix, 4 contre et 5 abstentions.

Le président du parti Philipp Müller a dénoncé les abus de salaire: « Au sein des élites de l'économie, ceux qui abusent de leur liberté en sont les principaux fossoyeurs ! Parallèlement, les entrepreneurs font part de leur frustration face aux excès d'une minorité qui les obligent à jeter le bébé avec l'eau du bain. Le contre-projet indirect prend, pour une grande part, en considération les propositions contre l'excès des bonus contenues dans l'initiative Minder et renforce le droit des actionnaires. Il préserve en revanche les points forts libéraux de notre droit des actionnaires. »

Les délégués PLR veulent également éviter que l'AVS plonge dans une spirale de dettes. Sans ce filet de sécurité, toutes les prochaines réformes seront vouées à l'échec comme l'ont été les précédentes. La résolution du PLR, acceptée à l'unanimité, exige, outre le frein à l'endettement, une harmonisation de l'âge de la retraite entre hommes et femmes à l'âge de 65, comme elle l'a déjà demandée au travers d'une interpellation parlementaire. Ce n'est que sur la base de ce filet de sécurité que l'on pourra entreprendre une réforme indispensable de l'AVS.

Le PLR s'oppose à l'initiative Minder et approuve le contre-projet indirect

Avec une deuxième résolution, l'ensemble des délégués, moins une opposition, ont voté en faveur des impôts libérateurs. Cette résolution est un élément central de la „Weissgeldstrategie“ et une évolution pragmatique du secret bancaire. Elle offre une sécurité juridique et assure une place financière saine et forte. Les délégués du PLR recommandent au Conseil fédéral, en cas d'un NON à l'impôt libérateur de la part de l'Allemagne, de rester ferme sur le refus d'un échange d'informations entre les pays et de continuer la stratégie de l'impôt libérateur. De plus, le Conseil fédéral doit rapidement conclure des accords similaires avec, par exemple, d'autres pays européens. Grâce à cette solution, les banques suisses pourront assurer un meilleur accès à la place financière des Etats contractants.

Concernant la révision de la loi sur les épizooties, qui sera soumise à la votation populaire le 25 novembre prochain, les présidents de partis cantonaux ont déjà pris position hier. Ils soutiennent unanimement la proposition, contre le fanatisme des opposants aux vaccins.

Contacts:

• Philipp Müller, Président, 079 330 20 79

• Gabi Huber, présidente du Groupe, 076 331 86 88

• Isabelle Moret, vice-présidente, 079 332 08 23

• Pia Guggenbühl, cheffe de communication, 079 566 60 10

• Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41